



Proposition de stage : Aide à l'animation des commissions du SPPPY – Sensibilisation et implication du grand public et notamment des scolaires dans des actions en faveur de l'environnement et particulièrement la qualité de l'air.

Jun 2017

CONTEXTE

1- Qu'est-ce que le SPPPY ?

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY) est une instance locale permanente d'information, d'échanges et de concertation dans le domaine de l'environnement et des risques.

Il regroupe de manière volontaire les différentes parties prenantes concernées par ces thématiques et issues des « collèges » qui constituent la société civile : élus, collectivités, acteurs économiques, associations de défense de l'environnement, de consommateurs, de riverains, chercheurs et personnes qualifiées, représentants des salariés, services de l'Etat.

Les membres du SPPPY organisent leurs travaux autour d'une commission plénière, et de cinq commissions thématiques :

- Risques majeurs
- Qualité des milieux et biodiversité
- Air, énergie, climat
- Environnement-santé
- Aménagement du territoire et économie durables

Le SPPPY est co-présidé par M. le préfet de l'Isère et une personnalité de la vie publique.

Chaque commission thématique est présidée par un de ses membres.

L'unité départementale de l'Isère de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure l'animation et le secrétariat de cette instance.

Les objectifs du SPPPY sont les suivants :

- améliorer la connaissance mutuelle et l'échange d'informations entre les différents membres,
- développer des actions concertées pour améliorer la portée de certaines actions réglementaires,
- travailler sur des champs non couverts par la réglementation qui nécessitent une réflexion commune,
- contribuer à l'information du public, à la prise en compte de ses attentes, et plus généralement au partage de la connaissance et des compétences des différents membres dans les différents domaines auxquels il choisit de s'intéresser.

2- Les travaux des différentes commissions

Les travaux sont organisés autour d'une commission plénière et des cinq commissions thématiques précitées. La commission plénière se réunit au moins une fois par an ; elle valide les grandes orientations de travail de chacune des commissions thématiques, fait le point sur les actions en cours et peut orienter les travaux à venir.

Lors de la plénière du 8 décembre 2016, les perspectives suivantes ont été validées pour l'année 2017 :

- pour la **commission Risques majeurs** : finaliser le guide Consignes à destination des entreprises du BTP dans les zones à risques et travailler sur des consignes d'information dans les transports en commun, notamment scolaires ; engager la préparation de la campagne d'information 2018 ; organiser une journée d'information sur la sûreté autour des sites Seveso (retours d'expérience en lien avec les forces de l'ordre) ;
- pour la **commission Air-Energie-Climat** : finaliser la mise en œuvre des actions du PPA et engager la réflexion en vue de la révision du PPA, apporter un appui à l'accompagnement, des collectivités sur les Plans Climat Air Energie et la Transition Energétique et engager des actions d'information sur la qualité de l'air vers les scolaires ;
- pour la commission **Aménagement et économie durables** : finaliser les travaux engagés sur le TMD dans l'agglomération grenobloise (charte de bonnes pratiques TMD ; arrêtés de circulation complémentaires ; station de lavage de citernes routières ; veiller à la bonne diffusion des supports PPRT ; organiser une journée technique d'information sur les Sites et Sols Pollués (loi Alur, Secteurs d'Information sur les Sols...) ;
- pour la commission **Environnement-Santé** : constituer un relais représentatif et fédérateur à l'échelle du territoire du SCoT pour la déclinaison d'actions en lien avec le PRSE3 ; être à l'écoute des besoins et attentes des collectivités territoriales sur les sujets environnement-santé (formations) ; engager des actions concrètes envers les publics sensibles (enfants et seniors) ;
- pour la commission **Qualité des milieux et biodiversité** : finaliser les travaux sur les études de zone du Pays Roussillonnais et du sud grenoblois ; orienter les travaux de la commission milieux et biodiversité sur les zones sensibles et à enjeux de biodiversité.

Le suivi des travaux de chaque commission est relayé notamment sur le site internet du SPPPY.

DESCRIPTION DU STAGE

Missions :

- Soutien à l'animatrice du SPPPY sur des missions ponctuelles (poursuite des travaux sur les T.M.D. dans l'agglomération grenobloise, travaux sur les zones sensibles à enjeux de biodiversité...)
- Prise en charge de plusieurs actions prévues pour les commissions du SPPPY notamment celle concernant la qualité de l'air (sensibilisation des scolaires à la qualité de l'air et aux bonnes pratiques pour lutter contre la pollution atmosphérique).
- Mise à jour régulière du site internet du SPPPY.

Conditions d'organisation :

Le stagiaire exercera sa mission sous le pilotage de l'animatrice du SPPPY et l'autorité du chef de l'unité départementale de l'Isère de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Il sera basé à Grenoble.

Il travaillera également en étroite collaboration avec les services métiers de la DREAL (PRICAE), les organismes partenaires du SPPPY (notamment la direction départementale de la protection des populations, les collectivités, le Conseil Départemental, l'association des maires de l'Isère, les associations, le rectorat, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) à l'intérieur du périmètre du SCOT de la région grenobloise.

Durée

Le stage est prévu pour une durée de 6 à 9 mois, sur l'année scolaire 2017-2018 (alternance bienvenue).

Rémunération

550 €/mois environ (au prorata du temps de présence)

Prise en charge de 50 % de l'abonnement transports collectifs.

Conventionnement à définir.

COMPETENCES ATTENDUES

- Connaissances générales dans le domaine de l'environnement.
- Capacités relationnelles
- Capacité à comprendre le positionnement et les attentes des différents acteurs, ainsi que les enjeux des problématiques environnement sur le territoire
- Capacités d'expression écrite et orale
- Diplomatie
- Capacités d'organisation
- Autonomie
- Sens de l'Initiative
- Maîtrise des outils informatiques

CONTACT

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à :

Corinne THIEVENT– Chargée de l'animation du SPPPY
Unité départementale de l'Isère de la DREAL Rhône-Alpes
44, avenue Marcelin Berthelot – 38030 Grenoble cedex 2
Tél : 04 76 69 34 46
Fax : 04 38 49 91 95
E-mail : corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

Pour plus de renseignements sur le SPPPY : www.spppy.org